routières initiés par l'Etat guinéen en identifiant et en mettant en œuvre diverses sources de financement tant internes qu'externes. Pour le second, il s'agissait in fine, de s'assurer que nous construisions des routes sur, verte et durable répondant aux standards internationaux, il aura un profil technique et une grande expérience du secteur des travaux publics.

Mieux, pour une meilleure prise en compte des questions liées aux enjeux sociaux, climatiques et environnementaux, il avait été également convenu de créer un troisième poste de conseiller chargé des question d'équité territoriale, d'inclusion et de protection de l'environnement en conformité avec le programme prioritaire présidentiel à l'unanimité des membres de la session d'arbitrage.

En tout état de cause, j'avais obtenu de la commission d'arbitrage la création de deux nouveaux postes de conseillers susmentionnés. Je tiens également à préciser que ces postes répondant à une logique de cohérence et de maximisation des chances de succès de la reformes globale en cours au sein de mon département.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir ramener les (2) deux postes supprimés à savoir : le Conseiller chargé de l'Ingénierie Routière et le Conseiller chargé de la Mobilisation des Ressources.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre d'Etat, l'expression de ma considération distinguée.

Khadidia Emelie DIAB